

L'IMAGE DE L'ESPACE TUNISIEN DANS LA CARTOGRAPHIE OCCIDENTALE MODERNE DU XVI^e AU XVIII^e SIÈCLE

Notion territoriale et échelle de représentation

par Saada Afef

Géographies-cités- Laboratoire EHGO (Épistémologie et Histoire de la Géographie)

13 Rue de Four, Paris 75006

afefsaaada1980@gmail.com

Cette étude aborde la conception de l'espace tunisien depuis l'Occident au croisement des notions territoriales Africa et Tunis, à travers la représentation cartographique à l'époque moderne du XVI^e siècle au XVIII^e siècle, d'après des sources issues principalement des collections de la Bibliothèque nationale de France. L'objectif principal de la présente étude est de détecter les grandes phases historiques de l'échelle de représentation de l'espace tunisien, à partir d'un corpus assez dense. Nous proposons d'identifier trois «cartes-modèles», correspondant à des étapes importantes d'une individualisation progressive d'un espace « national ».

Introduction

Cette étude aborde l'évolution de l'échelle de représentation cartographique de la « Tunisie » et ses environs géographiques à l'époque moderne. La Tunisie est un pays d'Afrique du nord, bordée au nord et à l'est par la mer Méditerranée, à l'ouest par l'Algérie, au sud-est par la Libye (fig. 1). Certes, il paraît difficile de cerner la production cartographique de la « Tunisie » à l'époque moderne puisqu'elle est un état contemporain. Mais, il est possible d'appréhender l'approche historiographique de l'image cartographique de ce pays à travers un aspect particulier, comme celui de l'espace. L'expression *espace tunisien* dans le sens d'unité territoriale est choisie pour appréhender l'évolution de son image cartographique durant la période moderne et son autonomisation progressive.

L'étude de l'évolution de l'individualisation d'un espace tunisien à travers la représentation cartographique moderne du XVI^e siècle au XVIII^e siècle, est basée sur un corpus de cartes occidentales issu principalement des collections de la Bibliothèque nationale de France (BnF). La masse considérable de sources est éparpillée dans les grandes bibliothèques étrangères et surtout occidentales telle que la Bibliothèque nationale de France (BnF). Le corpus cartographique disponible pour les chercheurs dans les bibliothèques

tunisiennes ne remonte qu'au XIX^e siècle, et ne pouvait donc être utilisé dans le cadre de cette étude.

L'étude porte uniquement sur les cartes à moyenne échelle qui représentent l'espace tunisien dans sa totalité. Les cartes à moyenne échelle comprennent non seulement les cartes exclusives de l'espace tunisien, mais aussi les cartes régionales où l'espace tunisien est cartographié dans un cadre plus large avec son environnement géographique. L'objectif principal est de détecter les grandes phases historiques dans l'évolution de l'échelle de représentation de l'espace tunisien. L'évolution du portrait de l'espace tunisien est détectée à partir d'une image originelle ou encore une image-modèle vecteur d'idées latentes et ayant une force d'évocation. Cette image originelle, souvent insérée dans les ouvrages, présente une «nouvelle» échelle de représentation plus grande. Mises à part les sources cartographiques, les sources écrites font bien entendu partie de ce travail, qu'il s'agisse des mémoires élaborés parallèlement aux représentations, des ouvrages de géographie ou de la « bibliothèque » des cartographes. Les sources écrites permettent d'éclairer l'élaboration des documents graphiques, mais elles permettent également d'observer les allers et retours qui s'établissent entre texte et carte, dans l'évolution de l'échelle de représentation de l'espace tunisien qui tend à s'agrandir depuis les descriptions du monde, aux descriptions de l'Afrique, puis enfin

aux descriptions de la Barbarie (nord de l'Afrique). Nous proposons trois étapes dans l'évolution de l'échelle de représentation de l'espace tunisien. Ce sont les étapes d'une individualisation progressive d'un espace « national ».

Cartographie d'«Africa» Tabula II

Dans une première phase, l'espace tunisien est cartographié à l'échelle du monde comme les cosmographies en prolongation avec ses environs géographiques nommé «Africa» dans des ouvrages conçus ou histoires universelles, atlas ou descriptions du monde qui consacrent une partie minime de leur texte à l'espace tunisien. Ces œuvres ont été prédominantes à partir de la deuxième moitié du XV^e siècle. «Africa» reflète la prégnance de l'image antique, en général, et de l'image ptoléméenne en particulier.

Selon la tradition ptoléméenne, l'espace tunisien est concerné par le chapitre III du livre IV, livre consacré à la description de la Libye, Mauritanie, Numidie, province d'Afrique, Cyrénaïque et Marmarique, Egypte, Libye intérieure. C'est le chapitre III qui se rapporte à la « Secunda Africae Tabula », à laquelle appartient l'espace tunisien. Mise à part la fonction d'identification de l'espace représenté, le titre a une fonction d'indexation. La numérotation correspond à un classement d'ordre géographique. Le monde lui est déjà donné par Ptolémée avec ses régions naturelles et leurs successions. C'est le cas de la plupart des cartes de la Renaissance basées sur la *Géographie* de Ptolémée. C'est tout naturellement que les auteurs, à la recherche des modèles, se tournent vers les géographes de l'Antiquité, et notamment Ptolémée. La *Géographie* de Ptolémée a été ignorée par l'Occident médiéval jusqu'au début de XV^e siècle. C'est alors que Ptolémée est redécouvert puisque sa *Géographie* est traduite en latin à Florence en 1409. A partir de 1475, l'imprimerie lui donne une impulsion nouvelle et les éditions se multiplient : Vicence (1475), Bologne (1478), Rome (1478, 1490), Ulm (1482), Rome à nouveau (1507, 1508). Tous les cartographes respectant les données ptoléméennes donnent des cartes très semblables et arrivent à des tracés très proches. Il existe une véritable « famille » de cartes ptoléméennes qui présentent un incontestable air de parenté.

Les exemples sont multiples et divers. Nous citons en l'occurrence, la « Secunda Africae Tabula » publiée par Marco Beneventano (fig. 2) avec l'humaniste Giovanni Gotta de Legnano à Rome en 1507-1508 dans une édition de la *Géographie* intitulée *In hoc opere haec continentur Geographiae* (BnF, Département des cartes et plans, GE DD-1007 (RES)) (Gautier-Dalché, 2009).

Plus tard, la « Secunda Africae Tabula », élaborée par l'italien Bernardo Sylvano paraît à Venise en 1511 (fig. 2). Elle figure dans l'ouvrage de Sylvano *Claudii Ptolemaei, Liber geographiae, cum sunt diligenti cura emendatus et impressus* (BnF, Département des cartes et plans, GE DD-1008 (RES)).

Nous signalons en outre, « Africae propriae Tabula, in qua Punica regna uides, Tyrios et Agenoris urbem, Sinus Carthaginensis » (fig. 3), réalisée par le flamand Abraham Ortelius en 1590 (BnF, Département des cartes et plans, GE DD-2987 (10205)). Elle figure à la page 127 de son *Theatrum orbis terrarum parergon* (BnF, Département des cartes et plans, GE DD-249 (BIS RES)) qui est un atlas de cartes historiques. Or, Ortelius représente le même espace en intitulant sa carte « Africae Propriae Tabula », sans aucune indexation calquée sur Ptolémée, comme c'était le cas chez la plupart des cartographes de la Renaissance. Ortelius emploie la notion de l'Afrique Propre de Pline.

Au moment où les héritiers d'Ortelius et de Mercator, Hondius, Janssonius et Blaeu inondent l'Occident de leurs productions scientifiquement dépassées, l'originalité de la carte de Nicolas Sanson apparaît remarquable par de nouveaux détails, comme les frontières.

Cartographie des frontières du « royaume de Tunis »

La carte de Sanson intitulée « Partie de la coste de Barbarie en Africque où sont les royaumes de Tunis et de Tripoli et pays circonvoisins » figure dans son ouvrage *L'Europe [l'Asie, l'Afrique, & l'Amérique] : en plusieurs cartes, et en divers traités de géographie et d'histoire*, publié en 1655. Elle incarne le passage d'« Africa » au « royaume de Tunis » et reflète la réalité politique de l'espace tunisien suivant ses frontières à l'époque moderne (fig. 4). La carte de l'espace tunisien dessinée par Sanson, publiée dans son ouvrage de 1655, figure aussi dans la deuxième édition de la *Descripción general de África* de Mármol en 1667 (Mármol, 1667, II : 431).

L'image cartographique de l'espace tunisien n'est plus insérée dans des atlas ou descriptions du monde qui accordent une place restreinte à l'Afrique, mais elle apparaît dans un ouvrage qui a l'Afrique pour sujet unique. Dans cet ouvrage de Sanson, l'approche repose essentiellement sur la description. Le terme est extrêmement répandu dans les textes géographiques. La façon dont s'organise le texte de Sanson sur l'Afrique doit beaucoup à Léon l'Africain (Hassan al-Wazzan, né à Grenade vers 1490, mort à Tunis après 1550). Sa *Description de l'Afrique*, traduite dans les

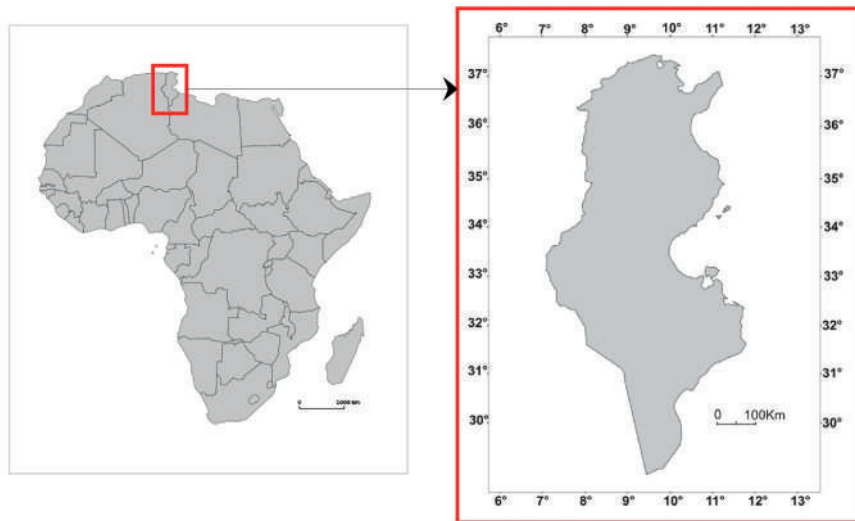
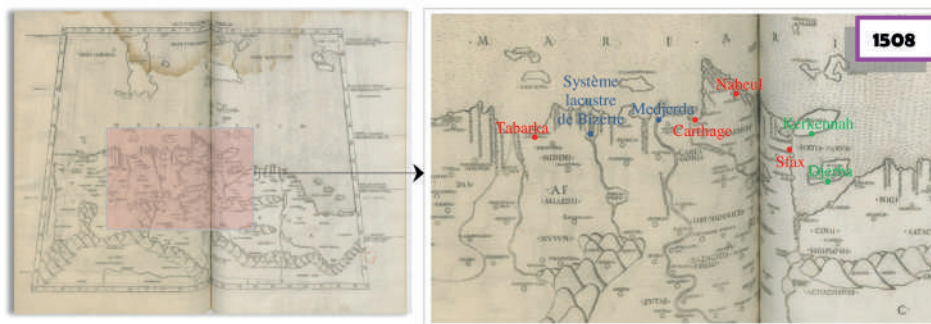
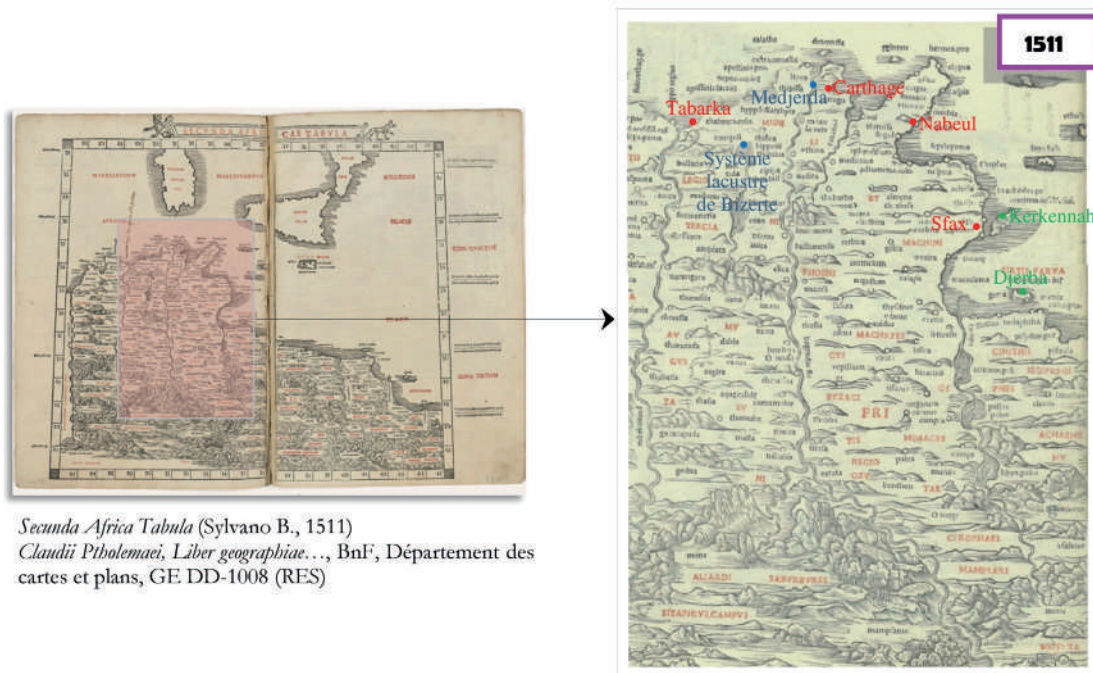


Figure 1 : La Tunisie : localisation et délimitation.



Secunda Africa Tabula (Benevntano M., 1508)
In hoc opere haec continentur Geographiae, BnF, Département des cartes et plans, GE DD-1007 (RES)



Secunda Africa Tabula (Sylvano B., 1511)
Claudii Ptolemaei, Liber geographiae..., BnF, Département des cartes et plans, GE DD-1008 (RES)

Figure 2 : Différence entre la représentation de l'espace tunisien dans l'édition de Sylvano (1511) et les éditions antérieures (1508) à partir de la localisation de certains points-repères sur les deux cartes. Les lieux urbains sont en couleur rouge. Les îles en couleur verte. Les points hydrographiques sont en couleur bleu.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Africae propriae tabula (Ortelius A., 1590)
Theatrum Orbis Terrarum parergon, BnF,
 Département des cartes et plans,
 CPL GE DD-2987 (10205)



Figure 3 : L'espace tunisien dans « *Africae propriae tabula* » (Ortelius A., 1590).



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Partie de la carte de Barbarie en Afrique où sont les royaumes de Tunis et de Tripoli et pays circonvoisins (Sanson N., 1655)
 L'Afrique en plusieurs cartes nouvelles et exactes et en divers traités de géographie et d'histoire, BnF, département des cartes et plans, GE DD-2987 (7977)



Figure 4 : Les frontières du « Royaume de Tunis ». Al'ouest, Tabarka (village et île) appartenant au royaume d'Alger, souligne avec son oued adjacent Guadilbarbar une limite entre les royaumes de Tunis et d'Alger. Au sud sud-est, la limite exclut les zones désertiques suite au régime de fiscalité adopté à l'époque ottomane.

principales langues européennes, est immédiatement utilisée par les auteurs occidentaux, devenant rapidement une référence incontestable (Saada, 2015). La carte de Sanson intitulée « Partie de la coste de Barbarie en Africque où sont les royaumes de Tunis et de Tripoli et pays circonvoisins » incarne le passage d'« Africa » au « royaume de Tunis ». Elle propose ainsi une sorte de cadre qui reflète la réalité politique de l'espace tunisien de l'époque moderne, décrit suivant ses frontières. Le royaume de Tunis est une nouvelle notion territoriale qui entame son ascendance dans la cartographie. Quant à la terminologie latine des « Tabula », elle disparaît des titres de cartes consacrées à l'Afrique.

Contexte géo-politique

Ce passage terminologique d'« Africa » au « royaume de Tunis » est notamment lié au déplacement de la capitale d'Africa (Ifriqiya) à Tunis. À l'époque moderne, les politiques de territorialisation menées par l'administration ottomane sont importantes. Ces politiques visent à l'établissement de frontières continues, au découpage administratif et à la sédentarisation des tribus. Elles constituent un facteur décisif dans la transformation d'un espace « traditionnel » en un espace « moderne » notamment dans ses rapports avec les communautés locales où la logique territoriale supplante les rapports d'allégeance (Bachrouh, 1977). En effet, la période ottomane a constitué une étape décisive dans ce processus. La question de la construction du territoire tunisien est liée à de nouveaux enjeux géopolitiques : la décomposition du territoire hafside au XVI^e siècle et la redistribution des cartes par les ottomans dans la région. Cet événement marque le passage de l'*Africa/Ifriqiya* hafside au royaume de Tunis. L'affaiblissement du royaume hafside s'accompagne d'un bouleversement de l'ordre géopolitique tout en entraînant la disparition d'Africa/Ifriqiya en tant que toponyme et en tant qu'entité géopolitique indépendante (Ben Slimane, 2006). La désignation comme « royaume de Tunis » s'impose aussi bien dans les sources écrites que cartographiques. En Occident, les cartographes de l'époque moderne utilisent l'expression de « Royaume de Tunis » à partir du XVII^e siècle, désignant le territoire par le lieu où se situe le pouvoir central, selon le mode ottoman. La délimitation de la frontière tuniso-algérienne est, à deux reprises, à l'origine de difficultés entre les pouvoirs d'Alger et de Tunis qui sont intégrés dans l'Empire ottoman. Un premier traité est signé en 1614 pour fixer la limite entre les deux royaumes au cours d'eau connu sous le nom d'oued Serrat. Une délimitation est effectuée depuis le Cap Roux jusqu'au pays des Frechich. Elle a pour but de déterminer les régions respectives de perception d'impôts. Le second traité de 1628 appelé traité de paix d'Es-Settara, corrobore l'arrangement

de 1614. La frontière continue d'être fixée plus loin par l'oued Mellègue, le point connu sous le nom de Al Hayrach puis par celui de Kououb al Thirane et de là, à Djebel el-Hafey, probablement le Djebel Haddeda pour continuer jusqu'à la mer (Monchicourt, 1938). En 1624, un envoyé de Venise, Salvago, estime que les deux royaumes ont « des confins délimités » (Monchicourt, 1938). Les deux royaumes d'Alger et de Tunis négligent d'étendre la démarcation dans la steppe où les peuplades sont plus mobiles, plus pauvres et plus récalcitrantes. D'ailleurs, il s'agit moins d'attribuer des territoires en toute propriété que de déterminer des zones au sein desquelles chacun des deux royaumes essaiera de percevoir, dans sa sphère, des redevances sur les tribus et de lever des impôts (Bachrouh, 1977). On comprend que les frontières de l'espace tunisien représenté par Sanson (1655) excluent les zones désertiques. Un tel choix correspond à l'attitude des autorités ottomanes, qui avaient tendance à négliger les espaces marginaux vides d'hommes, pour se concentrer sur l'administration des zones de forte occupation humaine. En fait, l'administration ottomane oblige les populations soumises à son autorité à matérialiser leur allégeance par le versement d'un impôt.

Frontière à caractère séculaire

La première carte des frontières de l'espace tunisien de Sanson (1655) exclut Tabarka du royaume de Tunis (fig. 4). À l'époque moderne, Tabarka appartient au royaume d'Alger. Comment s'était effectuée cette division ? Qu'est-ce qui fait la spécificité de Tabarka ?

À l'est de Tabarka, dans la terre ferme, se trouve le cours d'eau nommé Guadilbarbar. Cet oued est célèbre dans l'histoire des démarcations territoriales de l'espace tunisien. Cet hydronyme est un véritable apport de Léon. C'est dans la quatrième partie de sa *Description de l'Afrique* consacrée aux rivières, aux animaux et aux plantes que Léon décrit une série de rivières côtières depuis Tensift jusqu'au Nil. Entre le cours de l'Edough (Sibus) et celui de la Medjerda, Léon mentionne un curieux cours d'eau du nom de Guadilbarbar. Aucun texte ne l'avait signalé jusqu'alors. D'après Léon, le Guadilbarbar (Oued el-Barbar) sort des montagnes proches du district de la ville de Lorbeus et traverse collines et montagnes (Léon, 1550, II : 253). Il ajoute que ce cours présente tellement de méandres que les voyageurs entre Bône et Tunis sont obligés de le traverser vingt-cinq fois, avec d'autant plus de difficultés qu'il n'existe ni pont ni barque (Léon, 1550, II : 271). Ce cours fait des boucles nombreuses, des détours avant de se déverser dans la Méditerranée près d'un port nommé Tabarka situé à quinze milles de Béja (Léon, 1550, II : 271).

Inspiré de Léon, l'italien Livio Sanuto représente, en 1558, le Guadalbarbar par un tracé sinueux, dans sa carte « *Africae Tabula V : Constantina, Tunetensis, Tripolitana* » (BnF, Département des cartes et plans, GE DD-2987 (7976)) dans sa *Geografia* (BnF, Département des cartes et plans-magasin de la Réserve RES GE DD- 2011). Sanuto (1558) donne un statut frontalier au cours du Guadalbarbar comme limite entre les royaumes de Tunis et de Constantine, la ville de Tabarka étant à l'ouest de ce cours d'eau. Ce n'est qu'à partir du milieu du XVI^e siècle que l'hydronyme Guadalbarbar est introduit dans l'univers livresque et cartographique. En 1665, Sanson reprend Sanuto en l'augmentant de nouveaux détails cartographiques, comme les frontières (fig. 4).

Cette conception du Guadalbarbar comme limite entre les royaumes d'Alger et de Tunis est une manière de renouer avec sa fonction primitive de frontière. Avant l'établissement d'une frontière réelle au niveau de Tabarka, cette dernière servait de frontière à l'époque où l'Africa hafside était composée de quatre provinces. Le Guadalbarbar était supposé partager les deux provinces hafside de Constantine et de Tunis. Plus tard, après la fin du règne hafside, le cours d'eau conserve sa fonction, mais entre royaumes autonomes d'Alger et Tunis faisant partie de l'empire ottoman. Ayant à l'arrière-plan la culture géographique antique et plus particulièrement ptoléméenne, il est évident que les géographes et les cartographes modernes présentent le Guadalbarbar de Léon aboutissant à Tabarka comme étant la frontière orientale de l'ex Nouvelle Numidie de Ptolémée, c'est-à-dire la province de Constantine. Selon Ptolémée, la position de Thabraca (Tabarka des anciens) a joué un rôle frontalier entre la Numidie devenue nouvelle province (*Numidia nea*) et Africa (Ptolémée, IV, 3, 6 : 637).

En fait, ce n'est qu'à partir du premier accord de fixation de frontière entre les deux royaumes d'Alger et Tunis (1614) que nous observons un changement du statut particulier du Guadalbarbar dans la littérature géographique. P. d'Avity en 1614 le définit déjà comme une frontière entre les royaumes de Constantine et de Tunis. Ainsi, un simple cours d'eau à la composition hétéroclite, le Guadalbarbar de Léon, étroitement lié à Tabarka, se transforme, suite aux nouvelles données géopolitiques, en un cours d'eau qui marque la frontière entre les deux royaumes. Donc, on peut établir une superposition facile entre les couples Numidia/Africa et royaumes d'Alger/Tunis. La frontière établie en 1614-1628, retouchée en 1807, perdure jusqu'à nos jours, à l'exception de modifications négligeables. Le royaume de Tunis, tout au moins la partie allant de la mer à la Medjerda,

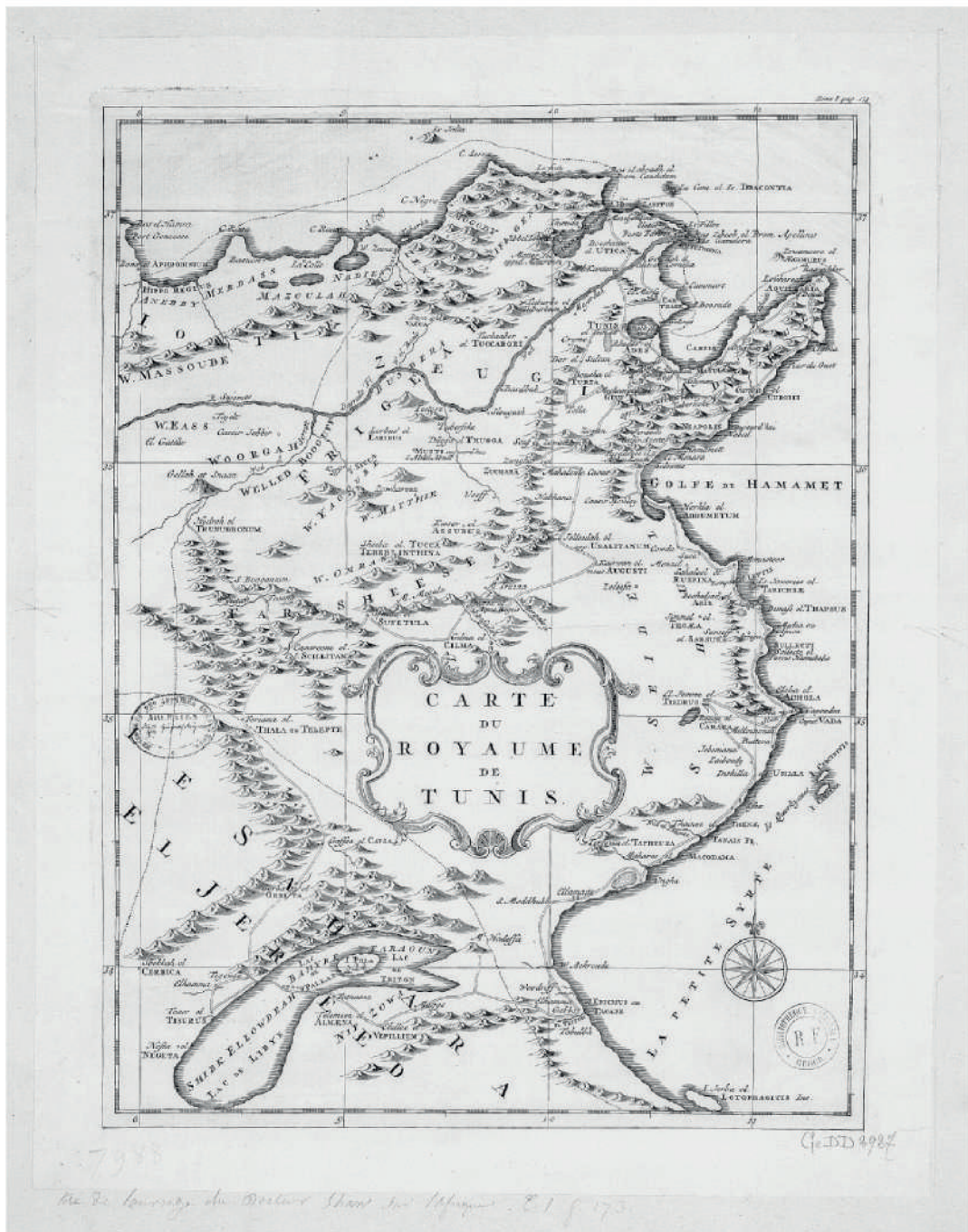
à Tébessa et à Djérid n'a pas eu à l'ouest une limite très différente de la Tunisie actuelle.

Première carte exclusive de l'espace tunisien

La troisième phase correspond à une nouvelle transition, cette fois-ci vers une carte de terrain, celle de Shaw intitulée « royaume de Tunis » (fig. 5) (BnF, Département des cartes et plans, CPL GE DD-2987 (7988)) qui figure dans son ouvrage sur ses voyages d'études en Afrique du nord et au Moyen-Orient, intitulé *Voyages de M. Shaw, dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant* en 1743 (BnF, 4-O3g-5 (2)). Cet ouvrage répond aux nouvelles exigences de la Société royale de Londres, société savante soucieuse de mettre à contribution les voyageurs pour la réalisation de son programme d'élargissement de la connaissance du monde. La description des royaumes de Tunis et d'Alger fut commanditée par Hans Sloane, président de la Société royale, qui échange une correspondance suivie avec Shaw à partir de 1729 (Zehor, 1995).

Avec Shaw, l'image cartographique de l'espace tunisien emprunte une échelle de description plus grande que lors des deux phases historiques précédentes. D'abord insérée dans des cosmographies ou atlas du monde, puis dans des ouvrages concernant l'Afrique, elle est désormais intégrée à des ouvrages plus détaillés consacrés au nord de l'Afrique, comme ces *Voyages* de Shaw, qui se concentrent sur la Barbarie.

La carte de Shaw propose une image à une échelle plus fine. La description à l'échelle de la Barbarie explique l'usage tout particulier de la carte du « Royaume de Tunis ». Cet espace intéresse tout particulièrement la cartographie occidentale, en raison des ambitions coloniales. Au début de XVIII^e siècle, trois puissances européennes se partagent et se disputent la conquête de nouveaux territoires et le monopole du commerce maritime : les Pays-Bas, la France et l'Angleterre. Les trois pays produisent évidemment un grand nombre de cartes pour servir leurs visées commerciales et colonisatrices. La naissance d'un modèle de cartographie directe de l'espace tunisien est une réforme cartographique profonde en un siècle de consolidation des empires coloniaux. Cette « carte-modèle » paraît propre à éveiller chez ses lecteurs la conscience de la personnalité d'un pays, personnalité qui n'avait pas émergé naturellement jusqu'alors, du fait de la dépendance du territoire vis-à-vis de l'empire ottoman.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Royaume de Tunis (Shaw T., 1743)
 Voyages de M. Shaw, ... dans plusieurs provinces de la Barbarie et du
 Levant, BnF, Département des cartes et plans, CPL GE DD-
 2987 (7988)

Figure 5 : « Royaume de Tunis » de T. Shaw en 1743 : représentation exclusive de l'espace tunisien.

Conclusion

Cette étude a permis d'appréhender l'évolution de l'individualisation d'un espace tunisien à travers un corpus de cartes occidentales modernes, et de souligner un aspect particulier, comme la régression d'« Africa » et l'émergence de « Tunis » (fig. 6). Au milieu du XVI^e siècle, le prestige des autorités antiques s'affaiblit et cède la place aux connaissances des contemporains. L'ouvrage de Léon devient, à partir du milieu du XVI^e siècle, la principale référence sur la géographie de l'espace tunisien, et inspire l'essentiel des travaux cartographiques des géographes occidentaux. L'intérêt pour Léon est d'autant plus vif qu'il

s'est inscrit en renouvellement mais aussi en prolongement de l'œuvre de Ptolémée. Au XVII^e siècle, Sanson, inspiré de Léon, représente la réalité politique de l'époque par une carte de délimitation des frontières entre les royaumes d'Afrique du Nord.

Au milieu du XVIII^e siècle, Shaw élabore une carte focalisée sur l'espace tunisien, à une échelle plus grande. L'Angleterre est donc le lieu de l'invention de l'espace tunisien. C'est une véritable étape vers « la » carte de l'espace tunisien marquant le déplacement des centres de production de la cartographie, de la Méditerranée vers l'Europe du nord-ouest.

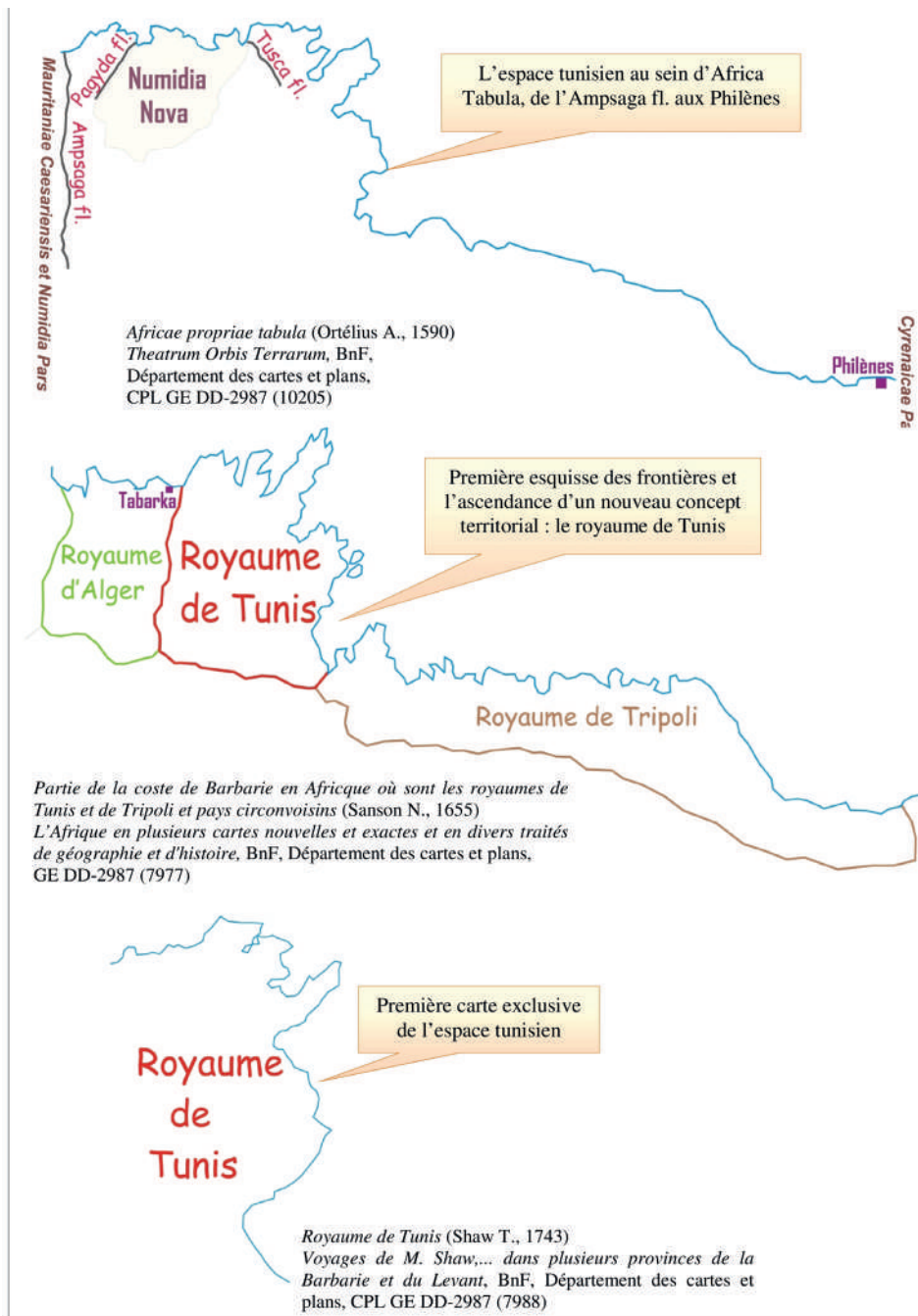


Figure 6 : L'espace tunisien au croisement des notions territoriales Africa et Tunis (détails repris au niveau du dessin dans les cartes modernes).

Bibliographie

Al-Wazzan El-Fesi dit Léon L'Africain, 1530, *Description de l'Afrique*, traduction de Jean Temporal, Paris : imprimé aux frais du gouvernement, T. 2.

Avity P. d', 1637, *Description générale de l'Afrique, seconde partie du monde : avec tous ses empires, royaumes, estats et republicques...* Paris, Hachette 1972 (reproduction de l'édition de 1637).

Bachrouh T., 1977, *Formation sociale barbaresque et pouvoir à Tunis au XVIIe siècle*, Tunis, Publications de l'Université de Tunis.

Ben Slimane F., 2006, «La Tunisie de l'époque ottomane : le territoire comme lieu porteur de mémoire», communication présentée à la rencontre d'Alexandrie « Des lieux porteurs de temps fragments de mémoires et récits en Méditerranée », du 1^{er} au 4 septembre 2006 dans le cadre du programme RAMSES2 (Réseau euro-méditerranéen de recherche), atelier Mémoire en Méditerranée entre histoire et politique.

Braudel F., 1976, *La Méditerranée et le monde méditerranéen au temps de Philippe II*, Paris, Colin.

Gautier-Dalché P., 2009, *La Géographie de Ptolémée en Occident, IVe-XVIe siècle*, Turnhout, Brepols.

Marmol L.del., 1667, *L'Afrique de Marmol*, traduction de Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt..., T.3, Paris, L. Billaine.

Monchicourt Ch., 1938, « La frontière algéro- tunisienne dans le Tell et dans la steppe », *Revue Africaine*, 82, p. 35- 59.

Ptolémée C., 1828, *Géographie*, Texte traduit du grec en français par M. l'abbé Halma, Paris, Imprimerie d'Eberhart.

Saada A., 2015, L'espace tunisien vu de l'Occident, au croisement des notions territoriales Africa et Tunis - Concept et représentation dans la cartographie occidentale, du XVIe au XVIIIe siècle, Thèse de Doctorat soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Atelier national de reproduction des thèses-Université Lille3.

Sanuto L., 1558, *Geografia dell'Africa*, Amsterdam : Theatrum orbis terrarum, 1965 (Reproduction de l'édition de Venise de 1558).

Sanson N., 1665, *L'Afrique en plusieurs cartes nouvelles et exactes et en divers traités de géographie et d'histoire*, Paris.

Shaw T., 1743, *Voyages de M. Shaw... dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, contenant des observations géographiques, physiques, philologiques,... sur les royaumes d'Alger et de Tunis, sur la Syrie, l'Égypte et l'Arabie Pétrée*, La Haye : J. Neaume.

Sylvano B., 1511, *Claudii Ptholemaei... Liber geographiae, cum tabulis et universali figura et cum additione locorum quae a recentioribus reperta sunt diligenti cura emendatus et impressus*, Venise.

Zehor Z., 1995, Thomas Shaw (1692 - 1751) à Tunis et Alger : missionnaire de la curiosité européenne, Thèse de doctorat dirigée par Ann Thomson, soutenue à l'Université de Caen.